

Image not found or type unknown



Frais de remorquage apres vol de voiture retrouvée

Par Ioly, le **19/03/2008** à **18:02**

Ma voiture qui a été volée il y a 3 ans a été retrouvée récemment et mise en fourrière. Elle n'était pas assurée contre le vol. On me demande de payer les frais de mises en fourrière. je ne veux pas la récupérer.
Est ce que je suis tenu après 3 ans de payer ces frais. J'ai entendu dire qu'après un an le propriétaire n'était plus responsable de la voiture.